

Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

C'est à la fois un honneur et un plaisir de prononcer devant vous ce discours de la législature 2020-2025 au nom du Conseil administratif. Un discours qui marque une volonté affirmée de la part d'un exécutif largement renouvelé de travailler de manière collégiale, transparente, rigoureuse, mais aussi participative. Un discours qui marque également notre volonté d'agir dans un climat de confiance et de sérénité avec vous, le Conseil municipal, afin de relever ensemble les défis considérables de notre époque. Le débat politique peut et doit être animé, voire vif. Mais il doit aussi être empreint de respect. Respect mutuel et surtout respect pour notre mandat au service de la Cité qui nous a confié sa destinée, ainsi que le veut la formule consacrée.

Pour la première fois, et c'est historique pour une grande ville suisse, notre Exécutif comprend une majorité de femmes. C'est un symbole fort, mais surtout le vrai signe d'un changement de société, dans la droite ligne de la formidable mobilisation lors de la grève des femmes du 14 juin 2019. C'est aussi une source d'inspiration pour les femmes d'aujourd'hui et de demain, de même que la parité atteinte dans votre enceinte, également une première historique. Cette lutte pour l'égalité entre femmes et hommes, nous la poursuivrons ensemble dans tous les domaines.

Le serment que nous avons prononcé en ce début de législature est un engagement au service de la population. Il prend un sens particulier dans le contexte difficile de la crise que nous traversons, une des plus graves qu'ait connue la Suisse moderne. Une crise d'abord sanitaire, mais aussi une crise sociale et économique majeure, qui nous oblige à redoubler d'attention envers toutes et tous : indépendants ou salariés, associations ou entreprises, quel que soit le statut ou le domaine d'activité. Nous devons y apporter une réponse solidaire et responsable.

Notre collectivité doit trouver des solutions pour soigner à court et à long terme les profondes blessures de cette crise. Les images des files d'attente de milliers de personnes dans le besoin, aux Vernets, pour obtenir un sac de nourriture d'une valeur de 25 francs, ont fait le tour du monde. Et nous ne pouvons accepter, à Genève, de rester les bras croisés face à une telle misère.

Ensemble, nous devons trouver rapidement des solutions pour répondre aux défis structurels de l'humanité, au-delà de la crise actuelle. Je pense à l'urgence climatique et écologique, à l'accroissement des inégalités, au vieillissement de la population, aux discriminations multiples dont font encore l'objet des membres de notre collectivité. Notre volonté est que personne ne soit ignoré, délaissé.

Ce discours dresse un premier aperçu, forcément impressionniste, des priorités du Conseil administratif qui constituent l'armature de notre programme de législature.

1^{er} axe prioritaire, la justice sociale, avec l'objectif que chacune et chacun trouve sa place dans notre cité et y vive dignement. Pour cela, il est indispensable de travailler en réseau avec les partenaires concernés. Par exemple, de renforcer les relations avec le Canton dans le but de réduire le non-recours aux prestations sociales.

En matière de logement, nous devons trouver des solutions pour rénover rapidement les immeubles appartenant à la Ville, tout en garantissant des loyers abordables, concrétisant ainsi le droit au logement. Nous voulons agir par le biais de la maîtrise foncière et d'une gestion active des zones de développement. Nous favoriserons les modalités d'habitat non-spéculatif, comme les projets intergénérationnels, les coopératives ou les possibilités d'échange d'appartements. Nous nous engageons aussi à mettre en place des solutions pérennes pour l'accueil des sans-abris sur le modèle du « logement d'abord ».

Pour l'emploi, le Conseil administratif souhaite renforcer le dispositif déjà mis en place en Ville de Genève pour l'apprentissage, les premiers emplois ou les personnes plus âgées. Dans le cadre de la crise actuelle, notre municipalité doit aussi jouer un rôle plus actif pour préserver et développer les emplois à Genève. Nous tenons également à nous engager pour que chacune et chacun qui vit dans notre cité, soit pleinement reconnu.e dans ses droits et sa légitimité.

Les politiques qui permettent notamment une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, via le développement de places de crèches et le parascolaire, seront renforcées, tout comme la politique en faveur de la vieillesse et de la jeunesse avec l'augmentation du nombre de travailleurs sociaux et de travailleuses sociales hors murs, ainsi qu'une action publique inclusive vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

2^{ème} axe prioritaire, la nécessaire transition écologique face à l'urgence climatique. La Ville de Genève est active depuis plusieurs années dans ce domaine. Elle doit maintenant aller nettement plus loin et plus vite. Le Conseil administratif doit établir un plan climatique et écologique municipal qui permette d'atteindre notre premier objectif de réduction de 60% des émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2030. Il nécessitera la rénovation du patrimoine bâti, des mesures fortes pour la mobilité, une importante végétalisation et des changements dans les pratiques de consommation et d'achat.

La justice climatique est indissociable de la justice sociale et d'un renouvellement de notre économie. La transition écologique doit être partagée de la manière la plus large possible au sein de la population. Pour réunir tous les échelons de notre société autour de cet objectif, il est non seulement nécessaire de concrétiser des mesures, mais aussi de proposer un nouvel imaginaire collectif. Les artistes et les scientifiques doivent jouer un rôle clé pour aller vers ce changement de paradigme.

3^{ème} axe prioritaire, les enjeux économiques et financiers, en vue de nous orienter vers une économie durable et solidaire. Genève doit construire une politique économique audacieuse et innovante à même de contribuer à la transition écologique tout en cultivant ses atouts et sa qualité de vie, préservant ainsi ses conditions-cadres en matière d'infrastructures et de financement des prestations publiques.

L'enjeu est celui d'un développement économique de proximité, écologiquement et socialement responsable. Notre économie doit se diversifier, du numérique aux industries créatives et culturelles, de l'économie sociale et solidaire à la finance durable, de l'agriculture de proximité aux services de soins en passant par les biotechnologies. Nous devons ainsi veiller à ce que nos PME bénéficient des conditions nécessaires à leur éclosion et à leur développement.

Un des éléments fondamentaux d'une politique économique saine, équilibrée et durable est l'accessibilité à des locaux abordables pour les PME, les commerces, les artistes et artisans. Or, à Genève, plus de 300'000 m² de locaux commerciaux restent vides dans la durée. Cette situation est inacceptable et constitue une véritable provocation alors que de nombreux acteurs économiques et sociaux cherchent des locaux à prix abordable pour déployer leur activité. Nous devons trouver des réponses énergiques et efficaces face à cette spéculation, comme par exemple une adaptation du Règlement relatif aux Plans d'utilisation du sol.

En termes de finances publiques, nous devons assumer le fait que nous allons vers des années difficiles. Au vu des défis qui se posent à nous et des impacts cumulés de la RFFA et du COVID-19, un allègement temporaire de l'orthodoxie en matière d'équilibre budgétaire sera incontournable. Notre volonté reste toutefois de poursuivre la bonne gestion de la Ville de Genève, largement reconnue par les instituts indépendants, afin d'assurer les marges nécessaires à une action publique anticyclique efficace. La situation actuelle souligne aussi l'importance d'une gestion saine et responsable des finances publiques qui permet d'être solide en cas de tempête.

Il s'agit également de remettre encore une fois sur le métier la problématique des charges de ville-centre vis-à-vis des autres communes et du Canton, de même que celle de la concurrence fiscale intercantonale. Il convient de tout entreprendre pour faire évoluer les relations entre le Canton et les communes, notamment les villes. Celles-ci ne doivent pas simplement absorber des transferts de charges sans compétences décisionnelles, sans que soit reconnu leur rôle vital de proximité.

Au-delà de ces trois axes prioritaires, le Conseil administratif est très attentif à préserver et renforcer toute la palette des talents et des atouts de notre cité.

Genève est incontestablement **une ville de culture**. Les enjeux pour ces cinq prochaines années ne manquent pas. Je pense par exemple à l'ouverture de la nouvelle Comédie, dont la portée est fondamentale pour la création artistique et le rayonnement culturel de Genève. Je pense au Pavillon de la danse qui va marquer à quel point Genève est une ville majeure pour cette discipline. Genève devra également assurer un projet viable et largement soutenu pour son Musée d'art et d'histoire, figure de proue des 40 musées genevois de par ses collections et son histoire.

Plus largement, nous devons trouver des solutions concrètes et durables pour le statut professionnel et social des artistes et des autres métiers de la culture. Au-delà de sa légitimité intrinsèque, la culture au sens large est un pilier majeur de la création de valeur ajoutée, et la deuxième branche économique du Canton. Enfin, la politique en faveur de la participation culturelle de toutes et tous va être considérablement renforcée.

Genève est aussi **une ville de sport** qui va concrétiser son ambitieux plan d'investissements sportifs, avec le nouveau centre de la Gare des Eaux-Vives, la Maison du sport et la refonte complète du Bout-du-Monde. A travers l'accueil et l'organisation de manifestations sportives locales ou internationales, le soutien aux clubs et aux bénévoles, ou encore l'offre de cours, le sport est plus que jamais un pilier important de l'action publique de notre commune. Puissant levier éducatif, il permet d'appréhender les règles de la vie en commun, l'esprit de compétition et le goût de l'effort, tout en laissant la place à l'esprit d'équipe et au dépassement de soi. Son rôle en matière d'intégration et de cohésion sociale ainsi que de promotion de la santé n'est également plus à prouver.

La **convivialité de l'espace public** doit constituer un autre élément important de nos politiques publiques. Que ce soit en matière d'animation, d'embellissement et de végétalisation de la ville, ou de diminution de l'espace dévolu aux véhicules privés, nous devons faire mieux et agir dans l'ensemble des quartiers.

La **sécurité** est aussi considérée comme un enjeu du vivre-ensemble. Car notre police municipale, présente dans la rue, joue un rôle de proximité central, en misant sur la prévention et le dialogue, en coordination avec l'action sociale, sans pour autant oublier le volet répressif lorsqu'il s'avère nécessaire.

Pour ce qui est de la **transition numérique**, le Conseil administratif veut l'inscrire dans un cadre éthique, transparent, sûr et écologiquement soutenable, tel que défini dans la Charte des valeurs du numérique des villes genevoises. Le numérique n'est pas une fin en lui-même, mais un moyen qui doit être mis au service des usagères et usagers, et des prestations publiques. Nous devons saisir les opportunités du numérique et en prévenir les risques. Ainsi, le Conseil administratif portera par exemple une attention très critique face aux velléités de développement de la technologie 5G sur son territoire.

Pour réussir cette transition, la Ville doit œuvrer comme plate-forme de rapprochement entre les entreprises genevoises, les associations et le monde académique. Nous devons faire fructifier l'intelligence collective qui existe à Genève. Les initiatives, à l'image du festival Open Geneva, ne manquent pas.

Sur le plan de la **gouvernance**, force est de relever que la législature passée a été marquée par des tensions importantes, des attaques contre les prestations et des affaires diverses qui ont pu détourner l'attention des enjeux essentiels. Nous aurons à cœur, durant cette législature, d'améliorer la transversalité entre les départements et d'assurer une action collégiale de l'Exécutif. Car seule une telle action, reposant sur une majorité large, peut répondre aux enjeux qui sont les nôtres.

En ce qui concerne l'**administration**, sur un plan opérationnel, nous devons simplifier et améliorer les processus internes. Nous devons nous interroger sur la meilleure manière de délivrer les prestations publiques. Pour cela, la Ville de Genève doit faire évoluer sa politique du personnel, exploiter l'élan donné au télétravail, améliorer la formation et la mobilité interne. Nous devons agir de manière à ce que le dispositif de contrôle interne, indispensable outil de rigueur et de transparence, ne devienne pas un carcan paralysant et déresponsabilisant. D'une manière générale, le Conseil administratif veut renforcer une

relation de confiance entre les autorités et les 4'000 collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale.

Genève se considère à juste titre comme unique. 2^{ème} ville du pays, elle l'est incontestablement en tant que **ville internationale**, multiculturelle et ouverte sur le monde, centre d'une agglomération transfrontalière de près d'un million d'habitantes et d'habitants. Mais nous devons absolument aller vers plus de collaboration et de participation, avec l'Union des villes genevoises, l'Association des communes genevoises, le Canton, le Grand Genève, ou, sur le plan fédéral, l'Union des villes suisses et la Confédération. Genève doit porter la voix des villes et de leurs réseaux comme acteurs clés pour les solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous devons défendre avec conviction la Genève internationale qui fait partie de notre identité. Mais aussi travailler à la faire évoluer, soutenir l'émergence de points de vue critiques et constructifs, car Genève est le berceau des droits humains, défenseuse de l'égalité réelle entre femmes et hommes, de la lutte contre toutes les formes de discriminations liées par exemple à l'orientation sexuelle, au genre, à l'origine ou à la couleur de la peau.

Pour conclure, j'aimerais saluer, au nom du nouvel Exécutif, le passage de témoin serein et concerté, ainsi que la disponibilité sans doute inédite de l'ancien Conseil administratif pour faciliter la transition, dans ce contexte très particulier. Notre volonté est maintenant de consacrer ces prochains mois, outre à faire face aux conséquences de la crise du COVID-19 et à l'élaboration du projet de budget 2021, à travailler dans la durée pour approfondir un plan d'action sur nos enjeux prioritaires et ainsi aboutir, à l'automne, à un véritable programme de législature 2020-2025.

Le Conseil administratif tient à exprimer sa plus vive reconnaissance à toutes celles et tous ceux, personnel soignant, de la vente ou des services essentiels, qui nous ont permis d'affronter la crise sanitaire. Je rends en particulier hommage aux membres du personnel de l'administration municipale qui, dans toute la diversité de leurs métiers et de leurs fonctions, se sont engagés pour faire face à cette crise. Nous vivons une situation totalement inédite, qui nous dépasse certainement tous et toutes. Ce n'est donc qu'en mettant en marche notre intelligence collective, notre capacité d'ouverture et notre solidarité que nous parviendrons à trouver les solutions pour y répondre.

Jorge Luis Borges a écrit : « De toutes les villes du monde, de toutes les patries [...] qu'un homme cherche à mériter au cours de ses voyages, Genève me semble la plus propice au bonheur ». Genevois de cœur depuis 30 ans, j'en suis totalement convaincu. Nous devons toutes et tous œuvrer pour que cette belle phrase constitue une réalité partagée.
Merci de votre attention !

Sami Kanaan
Maire de Genève

Genève, le 3 juin 2020